

Monsieur l'Orateur, le mémoire de la CSN ajoutait, et je cite:

... l'apologie de l'efficacité de l'entreprise privée dans un secteur où les besoins sociaux sont criants et où l'entreprise privée a failli, ...

Je signalerai à la CSN que ce n'est pas l'entreprise privée, mais le gouvernement, qui a bêtement failli à sa tâche de construire des logements pour le peuple canadien.

L'entreprise privée existe et le premier ministre ne se demande pas si on a des clous, du bois, des entrepreneurs, des menuisiers, des architectes et des ingénieurs prêts à construire des logements au Canada. Non. Il se demande si nous avons de l'argent.

M. Trudeau: Non, mais il existe une autorité constitutionnelle.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je partage les opinions émises tout à l'heure par le chef de l'opposition: quand il s'agit de servir la nation canadienne, doit-on continuellement «s'enfermer» au sujet de termes constitutionnels? Si l'on possède tout ce qui est nécessaire à la construction, doit-on ne rien faire sous prétexte que la Constitution n'est pas encore adaptée?

Depuis 15 ans, nous entendons parler de la Constitution et nous assistons à des luttes entre des hommes de bonne volonté, qui ne voient rien.

Au cours de la dernière campagne électorale, le chef de l'opposition est venu dans la province de Québec parler du «two nations concept», soulevant par le fait même les Canadiens les uns contre les autres.

Le chef du Nouveau parti démocratique, à son tour, est venu déclarer au Québec: «You poor Frenchmen, you need a special status».

Monsieur l'Orateur, je suis un Canadien de la province de Québec. Je parle français. C'est ma langue maternelle. Je veux qu'elle soit respectée dans tout le Canada. Je soutiens que la province de Québec est une province comme les autres, au Canada, même si nos besoins sont différents.

La semaine dernière,—une semaine après que le premier ministre a reçu quelques tomates—j'étais à Calgary. J'ai visité l'Alberta et la Colombie-Britannique, deux provinces voisines où les problèmes qui existent ne sont pas les mêmes. Au fait, chaque province a ses problèmes particuliers et l'on ne peut certes pas dire que la Saskatchewan et l'Alberta sont aux prises avec les mêmes difficultés. La vente du blé est un problème commun, mais au point de vue de l'idéologie politique, c'est différent.

Mon ami du Nouveau parti démocratique a été premier ministre de la province socialiste de Saskatchewan, pendant 17 ans, et, à cette

époque, des conférences fédérales-provinciales ont eu lieu alors que le très honorable Mackenzie King était premier ministre du Canada. Certaines ont eu lieu à l'époque du premier ministre St-Laurent.

Qu'est-ce que le premier ministre de la Saskatchewan a réussi à faire, alors qu'il était premier ministre de la Saskatchewan, eu égard aux conférences fédérales-provinciales ou aux problèmes fédéraux-provinciaux?

Il n'a presque rien fait. Et pourtant, il a été premier ministre pendant 17 ans. Sa province était différente du Manitoba. Le Manitoba n'est pas comme l'Ontario. L'Ontario est différent du Québec. Toutes les provinces sont différentes les unes des autres. Terre-Neuve n'a pas les mêmes problèmes que le Nouveau-Brunswick, où les cultivateurs sont aux prises avec l'écoulement de leurs pommes de terre.

Comme le dit le très honorable premier ministre, il s'agit d'établir au Canada une constitution qui respectera l'identité propre de chacune de ces provinces.

L'amélioration que l'on doit apporter à la Constitution du Canada, c'est de créer un contexte économique dans lequel chaque province puisse être elle-même. En ce faisant, on respecterait l'identité de chacune, car on n'a pas besoin de deux nations, de statut particulier, de ceci et de cela.

Nous croyons sincèrement que le pays immense que nous habitons peut servir la nation tout entière. Voilà pourquoi, monsieur l'Orateur, le Ralliement créditiste suggère au très honorable premier ministre de mettre les crédits de la Banque du Canada à la disposition des provinces et de laisser celles-ci prendre leurs responsabilités dans le domaine de l'habitation.

Cela ne serait pas à l'encontre de la Constitution, et le premier ministre n'a rien à y changer pour agir en ce sens-là. Il n'y a absolument rien qui empêche le gouvernement canadien de mettre à la disposition des provinces une succursale de la Banque du Canada qui leur permettrait d'assurer la construction de logements pour les Canadiens.

M. l'Orateur: A l'ordre. Je dois interrompre l'honorable député, puisque son temps de parole est écoulé. A moins qu'il n'obtienne le consentement unanime de la Chambre il ne pourra poursuivre ses remarques.

Des voix: D'accord.

M. Caouette: Monsieur l'Orateur, je remercie mes collègues de me donner cette occasion de continuer mes observations. Je n'abuserai pas de leur générosité, mais je voudrais en terminant mes remarques appeler l'attention du premier ministre sur des recommandations faites en Belgique, il y a quelque temps, par un économiste de renom, M. Gaston Bardet,